

# Règlement des Crêtes La Hulpoises 2025

## 1. Description

Il s'agit d'une course à pied chronométrée empruntant en grande partie des sentiers non bitumés dans la forêt de Soignes et dans les domaines du Nysdam et du parc Solvay. Trois distances sont proposées :

- o Les Crêtes : 17,7km
- o Les Petites Crêtes : 10km
- o Les Mini-Crêtes- course enfant (dans le village, non chronométrée) : 2,3km

Les lieux de départ et d'arrivée se situent à l'arrière du petit parc (rue Eugène Castaigne à 1310 La Hulpe). Les courses « Crêtes et Petites Crêtes » se déroulent en une seule étape, à allure libre, mais dans le temps imparti par la barrière horaire établie sur une allure de 7km/h. Ceci signifie qu'au-delà de cette barrière horaire, les ravitaillements seront fermés et le balisage des deux courses retiré. Passé cette barrière horaire, le coureur est tenu de retrouver seul le point d'arrivée sous son entière responsabilité.

Les coureurs ne peuvent démarrer le parcours que lorsque le départ est formellement annoncé par les organisateurs de la course.

Les courses des Crêtes et Petites Crêtes sont ouvertes à toute personne de minimum 12 ans, licenciée ou non. La course des Mini-Crêtes est ouverte aux enfants de 6 à 12 ans.

Il est interdit de se faire accompagner sur le parcours par une autre personne qu'un concurrent régulièrement inscrit.

## 2. Responsabilité

L'ASBL D-Foulées porte l'entière responsabilité légale et opérationnelle de l'événement. À ce titre, elle souscrit une assurance en responsabilité civile pour la durée de l'épreuve et rappelle aux concurrents qu'il peut être de leur intérêt de souscrire un contrat d'assurance à la personne couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique sportive. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. Chaque coureur doit porter assistance à toute personne en danger et alerter les services de sécurité.

Dans le cas où il est impossible de contacter l'encadrement de la course, vous pouvez faire un appel direct au service de sécurité nationale (plus particulièrement si vous vous trouvez dans une zone où seuls les appels d'urgence sont possibles) : **112**.

Tout coureur âgé de moins de 18 ans participe sous la responsabilité de ses parents ou de la personne responsable.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration de biens personnels pouvant survenir à l'occasion de cet événement, avant, pendant et après la course.

La participation aux Crêtes la hulpoises implique l'acceptation expresse, sans réserve, du présent règlement, de l'éthique de l'événement et des éventuelles instructions adressées par l'organisateur aux participants.

### **3. Respect de l'environnement**

Toute personne inscrite s'engage à respecter :

- o l'environnement et les espaces naturels traversés. Il est strictement interdit de jeter des déchets en dehors des zones de ravitaillement. Le non-respect de l'environnement et le fait de laisser ses déchets sur ou autour du parcours seront sanctionnés par une disqualification. Tous les participants doivent garder les déchets et emballages avec eux jusqu'à ce qu'ils puissent les jeter dans les sacs prévus à cet effet à chaque ravitaillement. L'organisation encourage les coureurs à s'équiper d'un sac ou d'une pochette pour transporter leurs déchets vers le point suivant ;
- o les consignes des bénévoles présents pour assurer un bon déroulement de l'événement ;
- o le balisage et le parcours mis en place.

Tout coureur, qui ne respecte pas le présent règlement, peut faire l'objet d'une pénalité ou d'une disqualification. La décision sera prise par les organisateurs des Crêtes la hulpoises.

### **4. Autorisations/ Droits à l'image**

Par sa participation à la course, chaque concurrent autorise expressément les organisateurs à utiliser son nom, son image et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, et ce, sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour. Les données du coureur sont conservées dans la base de données pendant 10 ans. Selon le règlement général sur la protection des données (UE RGPD 2016/679 et 2018/1807), tout concurrent a le droit d'accéder et de modifier toutes les informations le concernant. Cela peut être fait via mail. Chaque participant fournit une adresse email sur laquelle il accepte de recevoir des newsletters fournissant des informations sur l'événement.

Toute communication sur l'événement ou l'utilisation d'images ou de vidéos de l'événement doit respecter le nom de l'événement, et avoir l'approbation officielle de l'organisation.

### **5. Inscriptions**

Droits d'inscription

	Inscription 5 jours minimum avant la course	Inscription sur place
Mini-Crêtes	5 €	7€
Petites-Crêtes	10€	15€

Crêtes	13€	18€
--------	-----	-----

Le paiement des frais d'inscription tient lieu d'inscription officielle à la course.

Toute demande de modification d'une inscription peut être adressée à l'adresse suivante : [cretelahulpoises@gmail.com](mailto:cretelahulpoises@gmail.com).

Toute demande d'annulation d'une inscription doit être adressée à l'adresse suivante : [cretelahulpoises@gmail.com](mailto:cretelahulpoises@gmail.com) au plus tard une semaine avant l'événement. Ceci n'ouvre le droit à aucun remboursement des frais d'inscription.

Les réclamations sur les résultats peuvent être adressées à l'adresse suivante : [cretelahulpoises@gmail.com](mailto:cretelahulpoises@gmail.com) [cretelahulpoises@gmail.com](mailto:cretelahulpoises@gmail.com), au plus tard 2 semaines après l'événement.

L'ASBL « D-Foulées » se réserve le droit d'annuler l'événement si les conditions sanitaires, météorologiques ou de sécurité ne lui permettaient pas de rencontrer les critères qui font de cette course un événement sportif et festif dans la Commune.

## 6. Parcours

Chaque coureur devra porter son dossard de manière visible, sur la poitrine ou sur le ventre, afin d'assurer un chronométrage optimal.

Sauf en cas de blessure, un coureur ne doit pas abandonner en dehors d'un poste de ravitaillement. Il doit informer le responsable du poste.

Dans le cas de la décision d'abandonner entre deux postes de ravitaillement, le coureur doit se rendre au poste de ravitaillement suivant où il annonce son abandon.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque coureur s'engage à se conformer au Code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

En cas de force majeure, de conditions météorologiques trop défavorables ou de toute autre circonstance mettant en péril la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit, à tout moment, de modifier le parcours, les heures de départ, les délais, la position des ravitaillements ou postes de sécurité, d'arrêter la course et tout autre aspect lié au bon fonctionnement de la manifestation, sans préavis.

En cas d'annulation de l'événement plus d'une semaine avant celui-ci, pour quelque raison indépendante de notre volonté, un remboursement partiel des frais d'inscription sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de manière à permettre à l'organisation de faire face à toutes les dépenses irrémédiables engagées à la date de l'annulation. En cas d'annulation décidée moins d'une semaine avant le départ ou en cas d'interruption de course, pour quelque raison que

ce soit, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

## **7. Classement et récompenses**

Seuls les coureurs franchissant la ligne d'arrivée seront classés.

Les coureurs peuvent courir avec un chien en laisse mais ces coureurs ne peuvent pas revendiquer le podium.

**Le classement des Crêtes et Petites Crêtes donne lieu à différentes récompenses distribués comme suit :**

- o 3 premiers hommes de chaque course toutes catégories confondues ;
- o 3 premières dames de chaque course toutes catégories confondues ;
- o premier La Hulpois de chaque course ;
- o première La Hulpoise de chaque course.

Pour informations, **un classement est établi selon les catégories suivantes :**

Pour les dames (Crêtes et Petites Crêtes) :

- o Junior dames : moins de 20 ans
- o Espoirs dames : 20 à 29 ans
- o Dames : 30 à 39 ans
- o Aînées 1 : 40 à 49 ans
- o Aînées 2 : 50 à 59 ans
- o Aînées 3 : 60 ans à 69 ans
- o Aînées 4 : 70 ans et plus

Pour les hommes (Crêtes et Petites Crêtes) :

- o Juniors hommes : moins de 20 ans
- o Espoirs hommes : 20 à 29 ans
- o Seniors : 30 à 39 ans
- o Vétérans 1 : 40 à 49 ans
- o Vétérans 2 : 50 à 59 ans
- o Vétérans 3 : 60 à 69 ans Vétérans 4 : 70 ans et plus